

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
LORS DE L'ELECTION DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE
DU COMITE SYNDICAL DU SCOT DE LA VALLEE DU CHER A LA
SOLOGNE
DU 4 DECEMBRE 2023

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriale

Affaires générales

1. DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENT(E)S : 3

Délibération : Adoptée à l'unanimité -

2. DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES SUPPLEMENTAIRES DE BUREAU : 0

Délibération : Adoptée à l'unanimité

3. CHARTRE DE L'ELU

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Affaires diverses

Le Président

Jacques PAOLETTI

